



LE COLLÈGE COMMUNAL DE LA VILLE DE LIÈGE
a l'honneur de vous inviter à assister à la Cérémonie
de la 196^{ème} Commémoration des Événements de 1830
Le vendredi 18 septembre 2026

PAR LE COLLÈGE :

Le Directeur général,

Laurent REA FUENTE.

L'Échevin de la Culture en Charge

du Devoir de Mémoire,

Elisabeth FRAIPONT.

Le Bourgmestre,

Willy DEMEYER.

Programme :

10h00 : Accueil des invités au Monument dédié aux Morts de 1830 — rue Sergent Merx à Sainte-Walburge

10h15 : Cérémonie d'hommage et dépôt de fleurs

10h40 : Pause-café en Pierreuse

11h00 : Dépôts de fleurs aux Monuments « Charlier Jambe de Bois » et « Noss Pierreuse » - rue Pierreuse à Liège

11h30 : Dépôts de fleurs au Monument « Charles Rogier »

11h45 : Dépôts de fleurs au « Monument National à la Résistance »

12h00 : Fin de la Cérémonie

Informations :

- Pour le « Monument dédié aux Morts de 1830 », les gerbes de fleurs doivent être pré-déposées pour 09h30 au plus tard
- Pour les Monuments « Charlier Jambe de Bois » et « Noss Pierreuse », les gerbes de fleurs doivent être pré-déposées pour 10h00 au plus tard au N^o 182 de la Rue Pierreuse
- Pour le Monument « Charles Rogier », le « Monument National à la Résistance » doivent être pré-déposées pour 11h00 au plus tard
- Tout dépôt non confirmé ne sera pas annoncé
- Tenue de ville exigée.

CARTON RÉPONSE

À affranchir

HÔTEL DE Ville de Liège
Service du Protocole
Place du Marché 2
4000 LIÈGE

**196^{ème} Commémoration des Événements de 1830 —
Vendredi 18 septembre 2026**

Madame, Monsieur :

Association et Titre :

LISTE DES DÉPÔTS :

- | | | |
|---|-----|-----|
| - Assistera/ont à la Cérémonie : | OUI | NON |
| - <u>Effectuera/ont un dépôt de fleurs :</u> | | |
| ○ Au « Monument dédié aux Morts de 1830 » : | OUI | NON |
| ○ Au Monument « Charlier Jambe de Bois » : | OUI | NON |
| ○ Au Monument « Nos Pierreuse » : | OUI | NON |
| ○ Au Monument « Charles Rogier » | OUI | NON |
| ○ Au « Monument National à la Résistance » | OUI | NON |

Prière de confirmer votre présence soit par mail à l'adresse : protocole@liege.be, soit par carton réponse pour le jeudi 10 septembre 2026 au plus tard.